

LESTERPS

Au fil du temps

Convivialité
Chemin



Nature

Eau

Randonnée

Patrimoine

Partage

Sentiers

2015

Bulletin Municipal n° 19



CHERS HABITANTS DE LESTERPS,

Tandis que s'achève la seconde année de notre mandat, le printemps frappe à nos portes... et ce 19^{ème} bulletin « LESTERPS, au fil du temps » vient vous informer, au fil des pages, de la vie de notre commune.

Malgré les difficultés inhérentes à la conjoncture économique actuelle, particulièrement dans le monde rural, l'équipe municipale s'efforce de maintenir le cap sur les grandes priorités qu'elle s'est fixées.

La principale réalisation de 2015 a été la restructuration complète de la petite salle place des Tilleuls, renommée **salle de l'Abbaye**. Depuis l'inauguration le 3 juillet, elle a été très souvent utilisée, contribuant ainsi à maintenir une vie au cœur de notre bourg.

Pour 2016 la priorité sera donnée à la **signalétique** qui viendra compléter les travaux d'aménagement déjà effectués.

A l'heure où les centres de décision s'éloignent : grande Région (au 1^{er} janvier 2016), fusion des communautés de communes du Confolentais et de Haute Charente (sans doute au 1^{er} janvier 2017), **la commune**, cellule de base de la vie de nos concitoyens, doit, plus que jamais, jouer pleinement son rôle : rôle de proximité, d'écoute et d'aide à chacun dans les nombreuses démarches qu'impose notre société et dans le mieux vivre ensemble.

Sachez que nous restons vigilants tant sur place que dans les instances intercommunales, départementales ou régionales pour vous représenter au mieux.

Gardons l'espoir, car LESTERPS a des atouts et de belles perspectives d'avenir.

Le Maire
Daniel SOUPIZET



SOMMAIRE

Page 2	Mot du Maire
Page 3	Les distinctions et mises à l'honneur
Page 4	Etat-Civil / Morts pour la France 1915
Page 5	Les finances communales
Page 6	Réalisations 2015 et projet 2016
Page 7	ZOOM : la Salle de l'abbaye
Page 8	La vie à l'école
Page 9	Temps d'activité périscolaires
Page 10&11	La vie culturelle
Page 12	Une artiste à Lesterps
Page 13	à La vie associative
Page 17	
Page 18	Eau et assainissement
Page 19	Gestion des déchets
Page 20&21	Les gîtes et chambres d'hôtes
Page 22&23	Lesterps à votre service
Page 24	La page des annonceurs

Dépôt légal n° 04-16-774

Textes et mise en page : Mairie de LESTERPS – Photos : Mairie de Lesterps, BRIONNAUD Daniel
Tel : 05 45 71 02 92 – Fax : 05 45 71 04 08 – Email : mairie.lesterps@wanadoo.fr
Imprimerie : EDIGRAPHIC – 16500 CONFOLENS



LES DISTINCTIONS ET MISES A L'HONNEUR

L'année 2015 a vu de nombreux lesterrois honorés dans divers domaines

14 juillet 2015

Dominique DANGLADE, employé communal, a été honoré en recevant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon d'argent, au titre des 20 années passées au service de la commune de LESTERPS et de ses habitants.

Nous le félicitons et nous lui souhaitons une longue carrière et beaucoup de satisfaction tant dans sa vie professionnelle que familiale.



19 juillet 2015



20^{ème} festival d'accordéon de LESTERPS. Déjà 20 ans !

Cependant il a fallu à toute l'équipe de bénévoles du comité des fêtes beaucoup d'engagement, de persévérance et de volonté pour durer ainsi.

Aussi nous avons été heureux de leur remettre la médaille du bénévolat, nominalement à **Louis SAVY** dit P'tit Louis, **Bernard DESNOEL** et **Christelle DUMAINE**, mais à travers eux c'est **tout le Comité des fêtes** qu'il convient d'honorer et de remercier.



19 décembre 2015

M. Paul Roger DESBORDES, en présence de sa famille, a reçu de Mr Le sous-préfet de Confolens le diplôme d'honneur de l'honorariat lui conférant le titre de MAIRE HONORAIRE de LESTERPS. Il a en effet été conseiller municipal de 1959 à 1977, puis 1^{er} adjoint de 1977 à 1982 et enfin maire de 1982 à 1995. La médaille de la commune lui a également été remise par Mr le Maire au nom du conseil municipal pour son dévouement au service des administrés.

Ce même jour **Mme Ginette BURK** a reçu la médaille de la commune de Lesterps. Madame BURK a rempli avec beaucoup de compétence la fonction de secrétaire de mairie pendant plus de 40 ans. Nous tenions à ce qu'elle soit également chaleureusement remerciée.



13 octobre 2015

M. Paul HALSEMA est arrivé en France à l'âge de 12 ans, s'est uni à Yvonne GOULMOT et a installé son foyer (4 enfants) à Lesterps.

Après un dossier administratif conséquent, il a reçu son dossier d'accueil dans la nationalité française au cours d'une cérémonie officielle organisée dans le grand salon de la préfecture à Angoulême.



**DECES ET INHUMATIONS**

<i>Date</i>	<i>Personne</i>	<i>Age</i>
23 janvier	RAMAT Renée Henriette Marie Louise épouse GANTEIL Maurice	75
02 septembre	BERNARD Annie	62
08 novembre	THEILLET Hélène veuve FAUBERT Yves Henri Louis	83
27 novembre	THALIE Roger époux MORICHON Marie-Yvonne	89
31 décembre	BLANCHARD Germaine veuve LABARUSSIAS Jean Marie Louis	88

NAISSANCES

<i>Date</i>	<i>Personne</i>
24 avril	GRAY Isla, Violet
30 mai	GUINET Adam, Yassir
17 décembre	LEMAN Enzo <i>né à Lesterps</i>
26 décembre	TABOURET Maëva

MARIAGES

<i>Date</i>	<i>Personne</i>
09 mai	BENOIS Jean-Philippe, Raymond, Michel et AURELIO Sonia, Marina
10 octobre	GARNIER Clotilde, France, Pascale et MOREAU Gaëlle, Annie

**1914 / 1918 - Mémoire aux 9 lesterrois décédés en 1915**

DESBOEUF Jean, 7e RI, né le 9/3/1894 à Lesterps, dcd à l'hôpital d'Agen (47) le 10/02.

DEPEYROUX Jean Paul, 17^e RI, né le 9/3/1894 à Lesterps, dcd à l'hôpital à Bruay (62) le 17/03.

DEBEAULIEU Jean, 52e RA, né le 12/02/1874 à Lesterps, dcd à l'hôpital de Chalon/Marne (51) le 16/06.

BLANCHARD François, 338e RI, né le 17/07/1880 à Esse, dcd à Méharicourt (80) le 04/10.

BALESTRAT François, 8e RI, né le 24 mai 1890 à Lesterps, dcd à Gueux (51) le 02/10.

BOURDIER Jean, 90e RI, né le 11/11/1878 à Lesterps, dcd à Sermoise (02) le 18/10.

DUBREUIL Jean, 160e RI, né le 24/09/1889 à St-Christophe, dcd à Zouneleche en Belgique le 04/04.

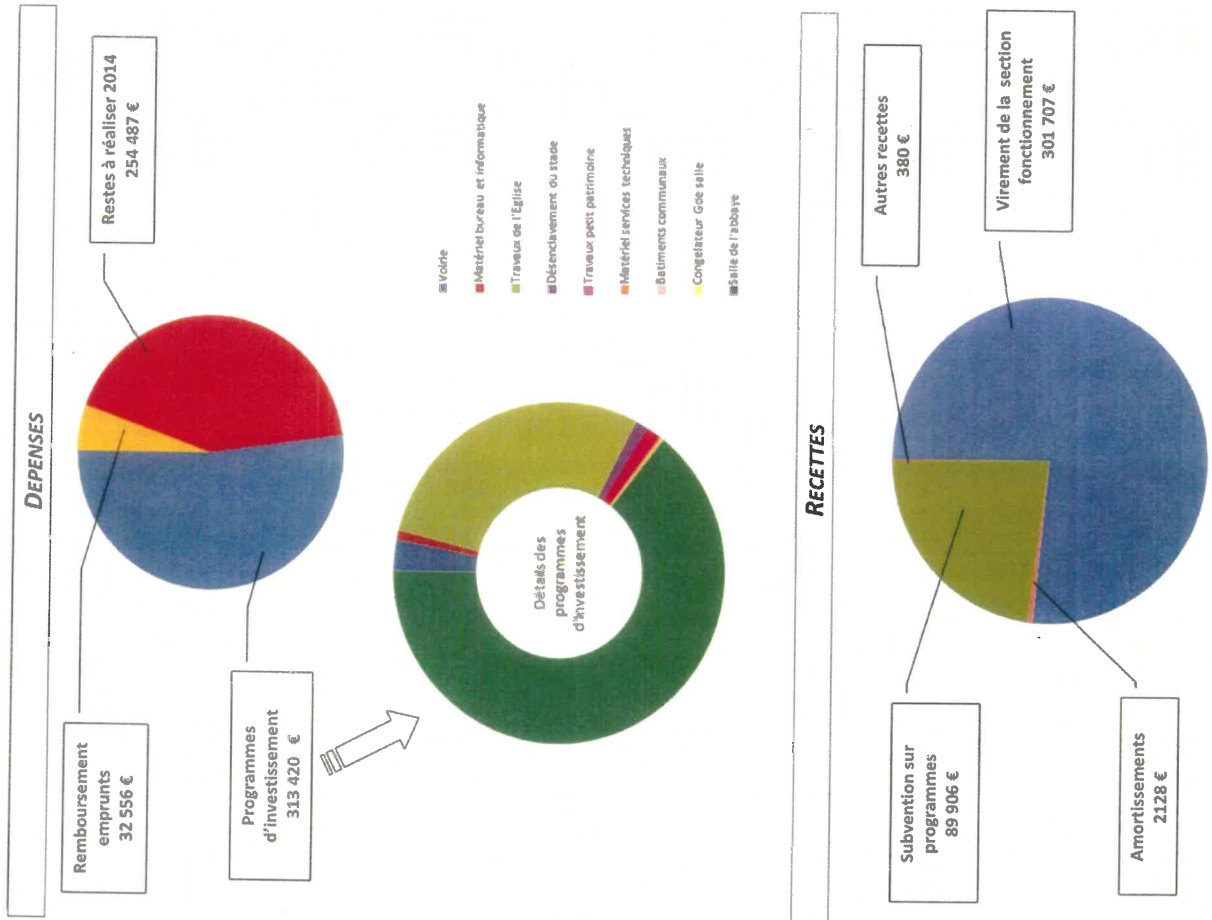
BESSAGUET François, 90e RI, né le 20/01/1879 à Lesterps, dcd à Korteheer en Belgique le 06/04.

PERLADE Jean Baptiste, 107e RI, né le 27/10/1889 à Lesterps, dcd à Ecurie (62) le 04/09.



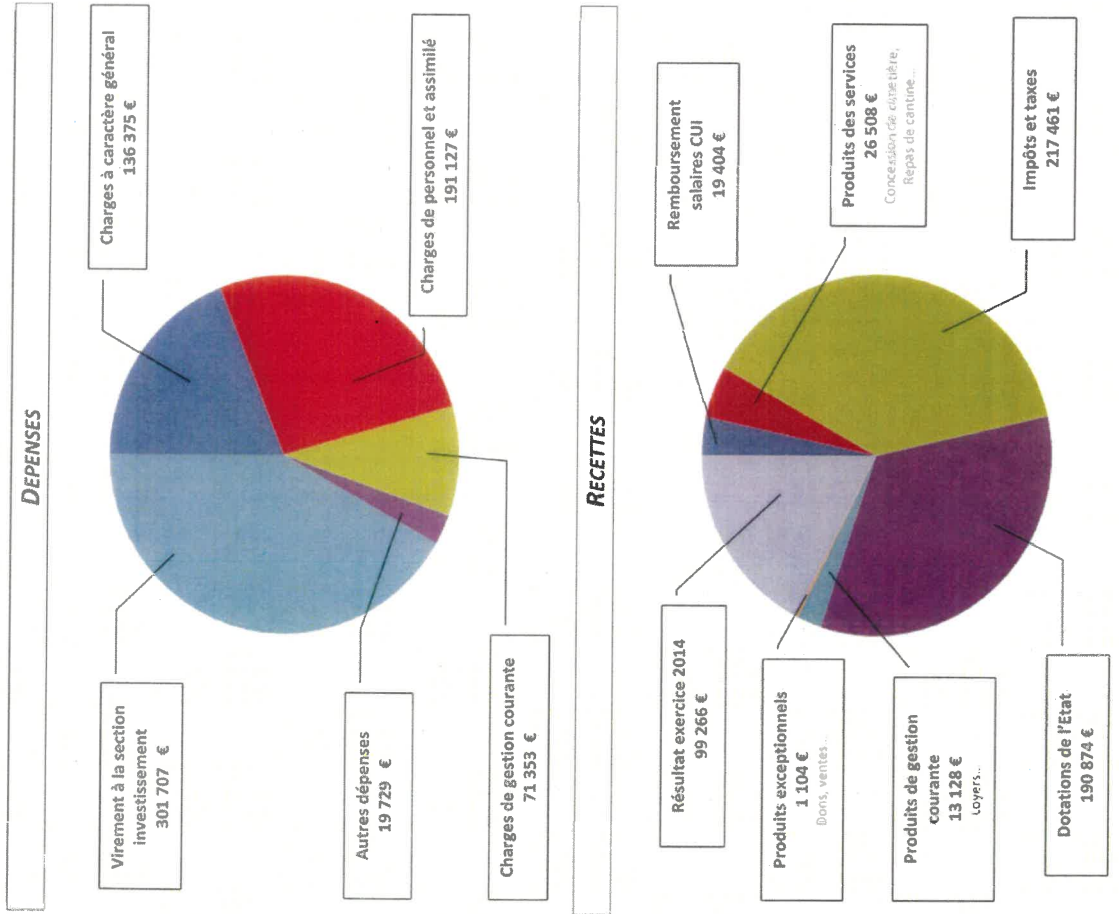
LES FINANCES COMMUNALES

BUDGET INVESTISSEMENT



BUDGET FONCTIONNEMENT

Comme l'année passée, ce bulletin ne présente pas le budget primitif mais le compte administratif 2015 qui donne une image du fonctionnement non pas prévisionnel mais réel de l'année.





REALISATIONS 2015

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

FDAC 2015 : Dans le cadre du programme FDAC conduit par la Communauté de Communes, certaines routes ont été refaites : Route de Tatelard, Route des Boiges (*petite portion*), Route de Vérina (*en partie*), Route de la Roche et la Rue des jardins. Financement : 35% Conseil général, 32.5 % Commune et 32.5% Communauté de Communes.

TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX

Mairie : Suite à la mise en place de relations avec l'Etat de plus en plus informatisées, notamment en matière de comptabilité (*numérisation des factures, envoi de flux informatiques...*), nos logiciels doivent se développer et nos ordinateurs, devenus trop peu puissants, n'étaient pas en capacité de supporter les nouvelles mises à jour. Un nouveau poste informatique a donc été acheté (ASI - 786 €).

Eglise : Les dernières factures concernant la restauration de l'église ont été payées. Les soldes des subventions accordées par le Conseil général ont été versés fin 2015 et les autres (Région et DRAC) devraient être versés en 2016.

Salle de l'abbaye : Page ci-contre.

Grande salle : L'éclairage extérieur a été amélioré par la mise en place d'un point lumineux supplémentaire muni d'un détecteur de présence (SA THROMAS - 548.59 €). Il est ainsi plus facile de cheminer entre la salle et le parking. Un petit congélateur a également été acquis pour les locations (particuliers et surtout traiteurs). Conformément aux normes sanitaires, le congélateur existant était en effet obligatoirement réservé à la cantine.

Ecoles : Des travaux courants d'entretien ont été réalisés par les employés communaux durant les vacances d'été: Peinture d'une salle de classe, installation de films spéciaux sur les châssis fixes au dessus des fenêtres (*éblouissement et chaleur*), remplacement du revêtement d'un tableau blanc...

Matériel technique : Un taille-haie a été acquis pour remplacer un matériel vieillissant (LARRIGNON - 620.10 €).

Terrains : Conformément à ce qui avait été prévu en 2014, les terrains jouxtant le stade appartenant à M. DARDENNE et à Mme THIBAUD ont été acquis par la commune (4004.28 €).



PROJETS 2016

ACHAT MATERIEL

Ordinateur : Dans le cadre de la création d'un « Point d'Accès à l'Informatique », projet encadré par la Région, un ordinateur va être acheté et mis à la disposition de la population et des organismes sociaux. Les horaires et modalités d'utilisation restent à définir. Une subvention a été accordée à hauteur de 700 €.

Salle de l'abbaye : Le matériel nécessaire à son aménagement intérieur va être acheté : Chambre froide, gazinière et hotte, tables et chariot, complément de chaises, vaisselle, vidéoprojecteur et horloge pour la serrure des toilettes publiques... Une subvention de 3600 € a d'ors et déjà été accordée par Mme BONNEFOY Nicole, Sénatrice.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS

Terrain rue de la mairie : Le terrain appartenant à Mme VIGNAUD va être acheté afin de réaménager l'espace aux abords des anciens bâtiments et de rétablir le lien avec les anciens viviers.

Illumination de l'église : La candidature proposée en 2015 ayant été refusée par le SDEG (*Syndicat d'Electrification et de Gaz de la Charente*) au vu du montant total des travaux, de nouvelles démarches ont été entamées avec le syndicat pour du matériel et une méthode moins onéreux.

Dépôt du stade : La couverture du dépôt étant en mauvais état, elle sera refaite en régie par les employés communaux.

Petit patrimoine : Deux éléments patrimoniaux ont été proposés à la Communauté de Communes pour le programme « restauration du petit patrimoine » : le pont en pierres sèches de la Motte et la façade arrière des halles (côté jardins).

VOIRIE

Chemins ruraux : Le chemin reliant Pouillac au grand chemin a été retenu comme prioritaire pour une prochaine réhabilitation afin de permettre aux agriculteurs riverains d'accéder à certaines de leurs parcelles.

Signalétique : Le projet de signalisation des commerces, entreprises et bâtiments publics verra le jour en 2016. Des devis seront demandés conformément aux préconisations de l'architecte des bâtiments de France. Une subvention est accordée par l'Etat pour un montant de 2556 € dans le cadre de la DETR (*Dotation d'Equipement des territoires Ruraux*).



LA SALLE DE L'ABBAYE

L'ancienne salle communale et les toilettes publiques de la Place des Tilleuls, devenues quasiment insalubres, ont été entièrement refaites.

M. Pierre CRABOS-CHENILLEAU, architecte à Confolens, a suivi les travaux répartis comme suit :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. DEMOLITIONS-GROS ŒUVRE-V.R.D. : | Ent. DUMASDELAGE (LESTERPS) |
| 2. CHARPENTE-COUVERTURE-ZINGUERIE : | SARL Ateliers VIGNAUD (Esse) |
| 3. MENUISERIES INTERIEURES EXTERIEURES : | Ent. VERGNAUD (AVAILLES-LIMOUZINE) |
| 4. PLATRERIE-FAUX-PLAFOND-ISOLATION: | Ent. DIVERNET (ST LAURENT DE CERIS) |
| 5. CARRELAGE-FAÏENCE : | Ent. HERBRETEAU (CHABRAC) |
| 6. ELECTRICITE : | Ent. ROY (BRIGUEUIL) |
| 7. CHAUFFAGE-POMPE A CHALEUR-PLOMBERIE-VMC : | SA THROMAS (CONFOLENS) |
| 8. PEINTURES-RETVEMENTS DE MURS : | Ent. DIVERNET (ST LAURENT DE CERIS) |

Les travaux ont été exécutés très rapidement et de manière très professionnelle par tous les intervenants malgré quelques « surprises ».

En effet, au cours du chantier, une cave voutée a été mise à jour sous la partie qui réunissait auparavant la cuisine et les toilettes. Après concertation, il a donc été décidé de traiter à cet endroit le sol de la salle en terre cuite pour matérialiser son emprise et de poser une dalle de verre afin de voir la structure de pierre.

Courant 2016, cette salle sera creusée pour voir si elle aboutit sur autre chose.

Les travaux, commencés fin mars, se sont terminés fin juin et la salle, inaugurée le 3 juillet 2015, a été nommée « SALLE DE L'ABBAYE ».



Le financement final des travaux se détaille comme suit :

ETAT (DETR) : 50 100 € - Région : 60 000€ - Département : 9 750 € - Commune : 55 832.73 € +TVA





QUELQUES MOMENTS DE VIE A L'ECOLE



Cette année, les deux classes font le tour du monde.

Nous étudions les continents. En février nous avons fait une halte en Asie et avons fêté le nouvel an chinois.



Petits moments de dégustation en classe :
Litchis, pamplemousse et nougat chinois.

Repas asiatique à la cantine :
Perles japonaises, porc au caramel et riz cantonnais

En janvier, nous avons visité la déchetterie où nous avons pu jeter des objets à recycler que nous avons amenés à l'école

(piles, ampoules, déchets électriques)



Et comme toujours le traditionnel repas de Noël !!!

Le père Noël nous a apporté un chouette panier de basket parmi d'autres jeux pour s'amuser à la récréation !



LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



C'est la deuxième année que l'école de Lesterps ainsi que les 4 écoles du RPI BOREALL (*Brillac, Oradour-Fanais, Esse et Lessac*) mettent en place des temps d'activités périscolaires.

A Lesterps, où nous accueillons les CP, CE1 et CE2, ces activités sont organisées le lundi de 13h30 à 14h45 et le jeudi de 15h15 à 16h30. Les 46 élèves sont encadrés par trois animatrices Florence BERNARD (employée communale), Stéphanie PFRIMMER et Dolores SEINE (recrutées par le RPI BOREALL).

L'année 2014-2015 a vu aboutir plusieurs projets :

- Les arbres colorés exposés sur le côté de l'école et réalisés avec les objets recyclés du sac jaune,
- L'intervention de J-Louis QUERIAUD et de J-Pierre MORICHON sur le thème de la légende de la Mandragore,
- La création de 3 médaillons sur la légende de la Mandragore, élaborés lors d'ateliers « Argile et peinture » animés par Florence LA SPADA, sculpteur et intervenante en arts plastiques à Lesterps.



Pour cette rentrée scolaire 2015-2016 nous avons commencé l'année avec :

- La découverte du Land'art suivie d'une exposition photos de leurs œuvres sous le préau de l'école,
- L'intervention de nos conteuses avec « Lire et Faire Lire »,
- Histoires et Danses avec la participation de la Gerbo Baudo.



Plusieurs projets sont à venir pour 2016 en collaboration avec la commune pour réhabiliter les jardins du presbytère.

- Fabrication d'hôtels à insectes,
- Élaboration de nichoirs à oiseaux en osier en collaboration avec « le chemin du hérisson »,
- Intervention d'une animatrice de la Fédération de Chasse et Nature sur le thème « Qui mange quoi ? » en partenariat avec les enseignantes.

Nous voudrions remercier Josiane HARDUIN, Claudine WAPELHORST, Marguerite DESNOËL, Monique et Christian THIBAUD qui nous ont accompagnés lors de nos sorties.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Après cinq années passées auprès des enfants où elle a toujours été présente et très professionnelle, le contrat de Christine GOEMANS s'est légalement et, comme convenu dès le départ, terminé le 31 Août 2015.

Elle a donc été remplacée par Marie-Laure DUMOUSAUD, embauchée 22h/semaine pour la garderie du matin, la surveillance du repas et l'entretien des locaux de la commune (*salle de l'abbaye, mairie, école, bibliothèque, presbytère...*).





LA MAISON DU PATRIMOINE



L'inauguration de la Maison du Patrimoine a eu lieu le samedi 3 Juillet.

Cette année au rez-de-chaussée une exposition spécifique sur l'année 1915 et la première guerre mondiale.

Au 1^{er} étage : deux salles consacrées cette année à la rétrospective des œuvres de Suzanne SOUPIZET (RAGEAU) pour ses 100 ans ainsi que des sculptures de Florence LA SPADA.

Au 2^{ème} étage : le musée des automates et l'exposition des dessins des élèves de l'atelier arts plastiques de Florence LA SPADA.

Autour de 1500 visiteurs pour l'ensemble de la saison.

Les samedis et dimanches, la maison du patrimoine est tenue par des bénévoles et en semaine par Florence BERNARD et Marie-Laure DUMOUSAUD.

THEATRE

Le mercredi 5 août, nous avons accueilli les troupes du Manteau d'Arlequin de Cluis et Les Troubadours du Confluent de Saint Germain de Confolens (16).

Ces deux troupes réunies le temps d'un spectacle, nous ont présenté « COCKTAIL », un mélange de quatre pièces d'auteurs et d'époques différents, allant de Molière, Eugène Labiche, Jules Romain à Georges Perec, mis en scène par Patrick Bléron. Cette soirée a ravi le public qui est venu nombreux (environ 150 spectateurs) applaudir les acteurs du spectacle. Ce spectacle de qualité, s'est terminé par un verre de l'amitié.



RANDONNEES

Le 14 mai, dans le cadre des « Olympides » organisées en collaboration avec le SIGIV (Syndicat Intercommunal des bassins de la Vienne, du Goire et de l'Issoire), a eu lieu une journée de randonnées accès sur la nature et l'eau.

Programme de la journée :

9h Départ du presbytère pour une randonnée commentée de 8km,

12h Apéritif offert par la commune et pique-nique tiré du sac dans le presbytère.

14h Inauguration du nouveau chemin dit des lagunes rebaptisé « chemin du Moulin Saint-Pierre ». Tout au long de la ballades, les enfants ont pu faire naviguer des radeaux au fil de la Courrière (où un gué a été aménagé par des conseillers municipaux) ou encore pêcher à l'épuisette des drôles de petites bestioles grâce à Jérôme Clair, l'animateur du CPIE Val de Gartempe accompagné de Nicolas Thuaire, technicien du SIGIV.

Malgré la pluie et le terrain parfois difficile, environ 150 participants ont pu profiter de cette journée fort conviviale.



Le 8 Novembre « randonnée Plaisir d'automne » organisée par la mairie.

Le chemin de Venadour, récemment réouvert par les employés communaux, est un superbe chemin qui peut faire partie intégrante d'une agréable boucle : Les Boucheries, Etang de l'eau Péride, le Pic, Procurat et Venadour.

Environ 70 participants pour cette très belle randonnée qui s'est terminée par un pot de l'amitié sous le soleil.

FOCUS ORGANISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFOLENTAIS

Le Dimanche 7 Juin : Focus « *Chapelle de l'Image* » :

Découverte commentée de cette chapelle qui a abrité une Piéta en bois du XV^{ème} siècle inscrite depuis peu au titre des objets mobiliers des monuments historiques.

Cette statue particulière est aujourd'hui à l'abri et devrait prochainement être restaurée.



Le Dimanche 29 novembre : Focus « *Saint-Quentin* » :

Plus de 70 personnes ont bravé les intempéries pour visiter cet ancien siège d'une paroisse rattachée à Lesterps après la révolution, nous avons pu voir l'emplacement de l'église disparue et l'emplacement des souterrains. Après la visite, nous avons pu déguster du pain et des pommes cuites dans le four du village rénové par Alexandre MENETRIER. Cette journée a été très largement préparée en amont par Céline DEVEZA et Daniel BRIONNAUD

JOURNEE DU PATRIMOINE



Le 20 et le 21 Septembre ont eu lieu les journées européennes du patrimoine où l'association Lesterps-Patrimoine a organisé deux animations à l'occasion de ces journées :

Visite du clocher avec montée au beffroi (environ 30 min)

Occasion unique de monter l'escalier en colimaçon et de voir la voûte de l'église depuis la tribune, la salle du premier étage d'une hauteur de 13 mètres, les travaux de consolidation de la voûte réalisés en 2008, le beffroi rénové et les deux cloches.

Visite guidée du bourg (environ 45 min)

Promenade historique à travers le vieux bourg, visite de l'ancien cloître, traversée du logis de l'abbé (propriété privée ouverte exceptionnellement), les anciens viviers, la fontaine Royal, les vieilles maisons du dédale des petites ruelles, ...

Plus de 300 personnes sont montées au clocher et/ou ont visité le bourg, un vrai succès à renouveler.

VOITURES DE COLLECTIONS

Lesterps avec la Maison du Patrimoine et la Place des tilleuls est très régulièrement retenue comme lieu de destination et de passage par des organisateurs de promenades de collectionneurs de vieilles voitures. Cette année encore, notre commune a accueilli :

- le 6 juin, la 21^{ème} ballade Limousine des berlines sportives, "Sport et collection" avec des Ferrari, Jaguar E et autres qui ont peuplé la place de bolides rouges.
- le 5 septembre, la 2^{ème} promenade des ancêtres en Limousin, avec des automobiles aux cuivres étincelants dont certaines ont plus de 100 ans.
- le 25 septembre, le rallye de l'amitié, avec des voitures anciennes, des participants costumés et un ténor qui a chanté dans l'église.





Florence LA SPADA, sculpteure



Née à Paris en 1966, Florence LA SPADA habite le village des Boucheries depuis plus de 10 ans, avec sa famille. Son mari et elle sont venus dans la région pour élever leurs enfants plus au calme que dans l'agitation des grandes villes. Les enfants ayant grandi, Florence a repris son activité de création de sculpture.

Elle a étudié à l'ENSBA de Paris (*Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts*) et a commencé ses recherches en sculpture avec la technique du plâtre. Elle a aussi travaillé sur des décors pour différentes structures comme l'Opéra Bastille ou l'aquarium de Gênes. C'est à son arrivée dans la région qu'elle se forme à la céramique.



Depuis quelques années, elle intervient sur des projets en arts plastiques dans les écoles, les collèges et les lycées de la région. Elle anime également des ateliers de dessin et modelage à Lesterps pour tous les âges.

Elle participe également à des expositions collectives sur la région et sur Paris : *Maison du patrimoine de Lesterps, Château de Saint-Auvent, Halles aux grains de Saint-Junien, Galerie terre d'Aligre à Paris, Les nouvelles métamorphoses à la Motte Saint-Heray...*

Elle travaille avec différents matériaux : plâtre, céramique (grès et raku), papier mais aussi des éléments naturels tels que le bois ou les feuilles pour construire de petits univers.



Ses œuvres sont figuratives mais laissent une grande part à l'interprétation personnelle. Les figures et les personnages sont changeants suivant l'angle de vue et l'éclairage : des têtes sortent de la pierre ou des arbres et nous replongent dans l'imaginaire et l'émotion de l'enfance quand on cherche des animaux ou des personnages dans les silhouettes des nuages qui se déplacent dans le ciel ou dans le mouvement de la nature qui bouge au gré du vent. On redécouvre un nouvel objet si on le "regarde autrement", si l'on change notre point de vue.



LA VIE DE L'AMICALE A.C.P.G. C.A.T.M ET VEUVES

Cette année deux membres de notre amicale sont décédés : M. Elie PONCHARRAUD et M. THALIE Roger. L'Amicale présente à leur famille ses plus sincères condoléances.

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre un dépôt de gerbe a été fait par le Maire et Le Président de l'amicale. Puis, dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, les noms des 9 lesterrois décédés durant l'année 1915 ont été cités. Pour chacun d'eux une bougie ornée du bleuet a été déposée tour à tour par *Ophélie, Janelle, Clara, Julien, Rebecca, Emeline, Marie, Floriane* et *Solène*. L'implication des enfants est en effet importante pour que le devoir de mémoire soit assuré dans le temps. Les messages de l'Etat ont ensuite été lus par le Maire et Solène DANGLADE et la cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur offert par l'Amicale.

Pour célébrer la journée nationale d'Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une cérémonie a eu lieu le 5 décembre en présence de 12 portedrapeaux.



A.D.E.L 16

(ASSOCIATION D'ENTRAIDE CONTRE LA LEUCEMIE)

2015 A L'ADEL 16 :

- Le 1^{er} Mai, notre 7^{ème} vide grenier a été organisé sur le champ de foire de Lesterps avec tombola, restauration et buvette, avec la présence des Dynamics Girls de Chabanais. Malheureusement cette journée a été très pluvieuse.
- Le Loto du samedi 14 mai à Chabanais, avec un séjour, à gagner a eu un grand succès.

A VENIR EN 2016 :

- Le dimanche 1^{er} mai Vide-grenier à Lesterps.
- Le jeudi 5 mai Loto à Chabanais avec un séjour à gagner.
- Le samedi 22 octobre Grand Loto à Etagnac.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration. Cette année une somme de 3000 € a été récoltée grâce aux dons et à nos manifestations.

Un chèque de 10 000 € va donc être remis au professeur MILLOT du CHU de Poitiers à l'unité d'oncologie pédiatrique, le samedi 20 février 2016 à la salle de l'abbaye.

Prochain rendez-vous le 1^{er} Mai pour le Vide-Grenier à Lesterps.... sous le soleil !!!!!

L'A.D.E.L vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

CLUB DU 3EME AGE « LES CŒURS JOYEUX »

Le club des aînés « Les Cœurs Joyeux » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Comme les années passées, l'ambiance chaleureuse et conviviale de nos festivités au fil des mois, a permis de réunir nos aînés, à chaque fois, avec réussite et envie d'être ensemble.

L'assemblée générale du 10/01/2015 était suivie du partage de la galette des rois, qui devient maintenant une tradition pour démarrer l'année nouvelle.

Le repas annuel du 25 janvier cuisiné par Alain Rateau et animé par notre ami Mickael à l'accordéon, a donné un peu de peps à nos quelques danseurs, et les plus anciens ont apprécié les refrains d'autrefois.

N'oublions pas les crêpes de la chandeleur du 3 /02 avec les habitués des mercredis ainsi que le repas mardi gras du 08/03 qui a toujours la même dynamique avec l'élection des miss bénévoles, où nous avons ajouté l'élection des Misters bénévoles.

Pour le repas d'été le 28/06, honneur rendu aux plus anciens (plus de 80 ans) avec corbeille de fruits offerte à chacun d'entre eux.

Le repas d'automne du 15/11 et celui de Noël du 16/12 avec l'arrivée de nouveaux adhérents (amis britanniques), ont connu la même ferveur que les précédents avec chants, gnorles, belote et jeux pour clôturer les journées.

Les lotos des 19/04 et 11/10, ainsi que l'expovente du 13/09 nous ont permis d'assurer les dépenses pour nos repas et animations.

Nous n'avons pu organiser une sortie annuelle faute de participants intéressés, nos aînés vieillissants, et le coût de transport trop élevé pour le nombre.

Merci aux généreux donateurs pour les lots offerts lors de nos manifestations.

Les réunions des mercredis après-midi ont toujours lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois à la grande salle où chacun peut retrouver ambiance, belote ou jeux divers ainsi que le traditionnel goûter gratuit.

Calendrier des manifestations 2016

Dimanche 31 janv. : repas annuel

Dimanche 20 mars : repas mardi gras

Dimanche 17 avril : loto de printemps

Dimanche 26 juin : repas d'été (35 ans du club)

Dimanche 25 sept. : Repas d'automne

Dimanche 9 oct. : Loto d'automne

A déterminer : repas de Noël



GYM VOLONTAIRE

Pour cette saison 2015/2016, nous avons établi un calendrier avec : Deux fois par mois Aérobic, une fois Gym avec Mireille et le dernier mercredi aquagym à la piscine de Saint-Junien. Nous remercions Mireille de nous offrir cette année encore un cours de Gym par mois.

Le 30 août 2015 nous sommes allés en Dordogne. Nous avons visité la Roque Gageac, niché au pied des falaises avec son fort troglodytique, ses ruelles étroites et son étonnant jardin exotique. Nous nous sommes promenés en Gabarre sur la Dordogne bordée de différents châteaux dont la Malartrie et Castelnaud.

L'après-midi, nous avons visité le Château des Milandes et assisté à un magnifique spectacle de rapaces.

Nous sommes rentrés à Lesterps vers 21h00 après une très belle journée ensoleillée.

La gym volontaire a lieu le mercredi soir à 20h00 à la salle des fêtes de Lesterps.



A LA SOCIETE DE CHASSE

La saison 2015-2016 s'est achevée après plusieurs mois d'intense bonheur sur le terrain au contact de la nature: de la flore, de la faune, de l'avifaune, des différents biotopes, des intempéries, etc ...

La chasse ou mieux encore les chasses ont, de tout temps, captivé l'homme. Essentielle lors de son apparition sur la Terre quant à sa survie, elle a perdu de nos jours cette nécessité vitale mais n'en demeure pas moins primordiale pour la régulation évidente du gros gibier : sanglier, chevreuil et grand cervidé.

Le nombre grandissant des collisions, le coût pharaonique des dégâts dans certains départements font que le chasseur, financièrement responsable de ces mêmes dégâts, est tenu de veiller à la gestion des populations pour arriver à un contrôle de ces animaux et faire que l'économie agricole et forestière ne soient pas mises en péril. Cette vigilance doit être de tous les instants.

A notre niveau, pour une plus grande efficacité, nous chassons depuis de très nombreuses années le grand gibier avec la société communale voisine d'Esse. Au fil des ans, des liens d'amitié se sont tissés entre les chasseurs des deux sociétés et c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons le samedi et le dimanche. Deux casse-croûte en cours de saison et un repas avec épouses et enfants en juin scellent cette amitié.

Puisse-t-elle perdurer encore longtemps car la chasse c'est aussi le terreau et la culture de cette amitié.

<u>Nos animations pour 2016 :</u>	16 janvier	Loto
	07 août	Repas grillades
	08 octobre	Concert OPACAD
	26 novembre	Loto gibier



ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

Saison 2014-2015 : En entente avec le F.C.Saint-Christophe, deux équipes ont participé au championnat de 5^{ème} division et aux coupes départementales.

L'équipe 1 termine 3^{ème} de sa poule, éliminée au 2^{ème} tour de la coupe de Charente et 4^{ème} de la coupe Eydelie. L'équipe 2 se classe 11^{ème} de sa poule, éliminée au 1^{er} tour du challenge des réserves.

Saison 2015-2016 : Début juillet en entente avec le F-C de Saint-Christophe, deux équipes disputent le championnat de 5^{ème} division nouvelle formule et les coupes départementales.

Le 6 septembre début du championnat avec un effectif de 18 licenciés, 14 de Lesterps et 4 de Saint-Christophe, comme il faut 11 licenciés et 1,2 ou 3 remplaçants. L'équipe 2 a donc dû déclarer forfait.

L'équipe A est classée 3^{ème} en poule B et la B est 11^{ème} en poule A.

Le nouveau championnat se déroule en 2 phases.

1- 6 sept au 6 dec.: 8 poules de 12 équipes qui se rencontrent une fois. Nous terminons 3^{ème} de la poule A.

2- 31 janv. au 22 mai : phase composée de 2 niveaux.

- Les 6 premiers forment un groupe de 8 poules de 6 équipes. Nous sommes dans la poule A, Le 1^{er} de chaque poule accède à la division supérieure (aller-retour).
- Les 6 autres forment un groupe de 7 poules qui se rencontrent en match aller-retour, en entente avec le FC Brigueuil B. Le premier de chaque groupe sera récompensé.



AU COMITE DES FETES ... 20^{EME} ANNIVERSAIRE

Soirée remerciements :

Cette année encore, la soirée remerciements a réuni autour d'un apéritif dînatoire tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année pour la réussite de nos manifestations, eux, sans qui, nous ne pourrions pas réaliser ce qui se fait de mieux à Lesterps, qu'ils en soient remerciés à nouveau.

Cette année, cette soirée a été précédée de l'Assemblée Générale.

Fête de la mécanique ancienne des 13 et 14 juin :

Après la matinée du samedi consacrée au vide grange, comme le veut la tradition et afin d'animer la soirée consacrée à la traditionnelle omelette géante, nous avons fait appel à l'orchestre de Guy Icard et ses 24 éléments. Un grand orchestre méditerranéen spécialiste dans ce genre d'événement. En effet, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire, nous avons pris un risque financier, malgré tout calculé, car notre réserve financière, tant décriée, nous permettait de le faire.

Après la cuisson de l'omelette de 6020 œufs, en présence de Mr Dessouhant, Pdt du syndicat de pays de Charente Limousine, vint le temps du repas. Le spectacle, d'une très grande qualité et bien adapté à l'événement, a très bien débuté et a fait l'unanimité parmi les convives qui s'étaient assis autour des tables disposées devant la scène et sous les tivolis. Une grosse affluence, certainement la plus importante depuis que nous organisons ce genre de manifestation.

Mais, alors que cette soirée battait son plein, un orage s'est invité à la fête vers 23h et a gâché l'événement. La moitié des tables se trouvant hors des tivolis, une bonne partie des convives s'est retrouvée sous la pluie, contraignant certains à écourter cette soirée.

L'orage a eu aussi pour conséquence de faire capituler l'orchestre plutôt que prévu pour des raisons évidentes de sécurité, la scène, malgré l'abri casquette était devenue glissante pour les danseuses, et la sécurité électrique pour les musiciens devenait caduque.

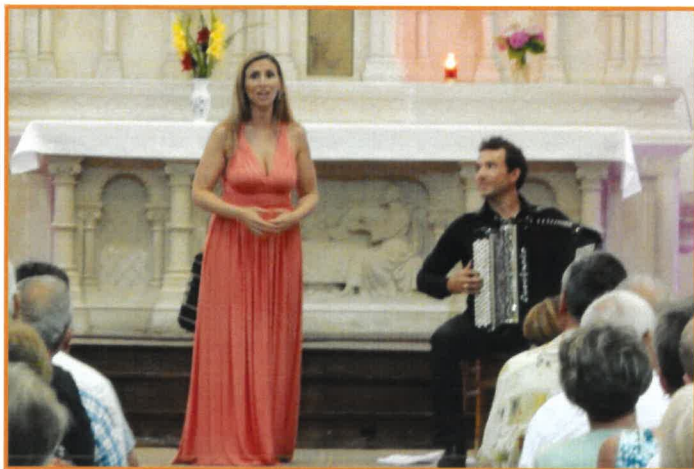
Le comité des fêtes, afin de remercier les convives, a pris la décision d'offrir le café à tout le monde.

Cette formule sera reconduite en 2016 avec un nouveau spectacle.

Le lendemain, sous un temps plus clément, l'important public a pu visiter les expositions sous les tivolis et assister aux démonstrations de matériels anciens sur le pré, à côté du stade. Après le rallye promenade du matin et le repas campagnard de midi, les motoculteurs ont pu évoluer malgré un terrain très humide.



Le 20^{ème} festival de l'Accordéon des 18 et 19 juillet :



Cette année étant celle du 20^{ème} festival, le comité a décidé de faire un festival extraordinaire en élaborant un programme à la hauteur de l'événement et en prenant même quelques risques au niveau budgétaire, notre gestion financière nous le permettant.

Comme le veut désormais la tradition, il a débuté dès le samedi après-midi par des aubades dans les rues et devant les commerces suivies par un concert dans l'église à 17h en accès libre avec Nathanaëlle et Frédérique Langlais. Les deux artistes de grande renommée européenne, voir mondiale, nous ont offert un concert d'une qualité sûrement jamais vue à Lesterps.

Après, un pot d'accueil sur le site du festival pour tous nos fidèles festivaliers déjà présents en compagnie de la plupart des musiciens, il était possible en soirée de déguster une assiette du festival en compagnie et au son des accordéonistes, ceci en toute convivialité.

Le dimanche matin, sous un ciel très clément a débuté le festival. La messe s'est déroulée dans le parc du presbytère en présence de nombreux fidèles, animée par Chantal Soulu et Sébastien Farges.

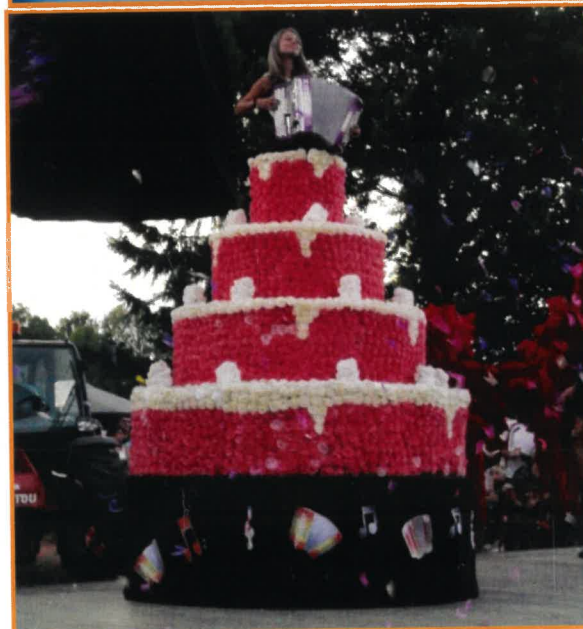
Vers 12h, la parade d'une dizaine de chars décorés amène tous les accordéonistes sur le site du festival pour le repas de midi animé par Péguy et René avec leur guinguette ambulante. A 14h précises, le 20ème festival a débuté sous un beau soleil. Une douzaine d'accordéonistes se sont succédé tout l'après midi sur la scène accompagnés par l'orchestre d'Alain Michel.

A 20h, c'est la surprise du jour, 20ème anniversaire oblige, la troupe du Music-hall de Bergerac, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, nous a présenté un spectacle à la hauteur de l'évènement sur les pistes de danse.

Nous avons alors vu arriver un immense gâteau d'anniversaire confectionné et décoré par le comité duquel est sortie Karine avec son accordéon.

Après toutes ces émotions, vint la pause repas du soir animée de nouveau par Péguy et René et la grande soirée dansante animée par Roberto Milési et son orchestre international. Cette soirée s'est terminée vers 2h du matin, tout juste entre coupée par le feu d'artifice, lui aussi à la hauteur de l'évènement.

En résumé, ce 20ème festival sera à classer parmi les meilleurs avec de nombreuses surprises qui feront date dans l'historique de notre comité des fêtes. Vive 2016 et le 21ème festival.



Les lotos :

Le loto du printemps (2 mai) et celui d'hiver (6 déc.) ont connu leur succès habituel avec une salle comble.

Les festivités de fin d'année :

Cette année encore, avec l'aide précieuse des employés municipaux le comité des fêtes a décoré les rues du bourg. De nouveaux motifs ont été installés apportant encore plus de lumière.

Ces décorations sont toujours très appréciées par les nombreux visiteurs qui font le détour par notre bourg.

Le temps très clément du dimanche 20 a favorisé une très grosse affluence tout au long de la journée « Noël comme autrefois ». En effet pour un succès, nous pouvons affirmer que c'en est un.

Sur la place et sous les halles, il était possible de trouver du pain cuit au four à bois, des clafoutis maison, des crêpes, des châtaignes grillées, du jus de pommes fraîchement coulé du pressoir, des sabots et des stylos réalisés sur place, des boudins de campagne, des sablés de Noël, des apéritifs aux épices de Noël, du miel, des pommes

cuites au four ainsi que des confiseries. Il était possible de déguster des pommes de terre farcies cuites dans le petit train, et de constituer son repas sur place.

Comme l'année passée, les enfants accompagnés par la chorale de Brillac, sous la baguette de Sylvie, après un mois de répétition, ont interprété les chants de Noël, apportant une ambiance de fête à cette journée. A 17h30, le Père Noël est arrivé au pied du grand sapin. Il a été accueilli par une foule très nombreuse, a distribué ses friandises aux enfants, parcouru les rues dans le petit train et posé pour les photos traditionnelles de Noël.



Enfin la soirée tartine permettait de se restaurer pour terminer cette journée dans la bonne humeur.

Le président du comité, entouré de tous ses membres, profite de l'occasion pour adresser tous ses remerciements à tous ceux qui permettent à notre association d'assurer son rôle d'animateur de la vie communale, apportant aussi réconfort et joie à tous ceux qui en ont besoin.

Il adresse à chacun tous ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2016.

LESTERPS-PATRIMOINE

2015 aura été l'année de la réalisation des fondations de l'association :

- Enregistrement et parution au journal officiel de la création,
- Rédaction et appropriation des textes, statuts, règlement intérieur...
- Dépôt à la préfecture du dossier de demande de reconnaissance d'intérêt général. (*Possibilité de délivrer pour chaque don un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction de 66 %*)
- Le 2 juillet : information auprès de la population, lors d'une réunion publique, sur la « raison d'être » de l'association : mettre en valeur le patrimoine, participer à sa restauration à son développement et en assurer la promotion pour le bénéfice économique de la commune.
- Le 19 et 20 septembre, réalisation de la première action dans le cadre des journées du patrimoine (animation détaillée dans les pages « Vie culturelle » de ce bulletin).



Pour 2016, nous préparons plusieurs projets avec entre autres :

- L'organisation de deux veillées d'antan, en février animées par un conteur et un musicien avec crêpes, beignets et cidre et en Octobre avec châtaignes et vins nouveaux.
- La reconduction des visites lors des journées du patrimoine et aussi la recherche de moyens financiers : dons, partenariats, pour permettre de réaliser d'autres actions à caractère patrimonial.

ATELIER DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DU CONFOLENTAIS

Tout l'année, l'atelier se réunit tous les seconds mardis du mois à la grande salle des fêtes, sous l'égide de l'association généalogique de la Charente et réunit entre 20 et 30 personnes. Les chercheurs d'ancêtres et amateurs d'histoire locale ont parcouru les sujets suivants :

- Comment débiter et s'organiser ?
- Faire des recherches dans l'état-civil : exploiter les actes d'état civil, comprendre les mentions marginales, utiliser les tables décennales
- Les blocages, leur résolution
- Utilisation des recensements en généalogie pour comprendre la cellule familiale
- Recherches pendant la période révolutionnaire
- Connaître le classement des archives
- Informatique et généalogie
- Les noms du Confolentais : de personnes, de lieux, les prénoms;
- Les sources notariales, les études en confolentais, comprendre les minutes notariales
- Les sources fiscales, les cadastres, l'état des fonds, rôle de corvée, taille, capitation, ...



L'atelier est ouvert gratuitement aux passionnés, chercheurs ou curieux qui sont intéressés par l'histoire locale, nos ancêtres et leurs conditions de vie.

Quelques animations particulières :

En janvier et juillet : « Foire aux ancêtres » où chacun peut consulter les dépouillements des registres réalisés par les associations de généalogie régionales (Charente, Haute-Vienne, Vienne) et qui permet de remonter leur arbre de plus de 100 ans en une seule soirée.

En octobre : Marie ROYAL, Présidente des associations généalogiques du Québec, est venue parler des "Filles du roi" devant une assistance qui dépassait 50 personnes.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie ou contacter directement l'atelier à ateliergenealogieconfolentais@gmail.com



RECYCLAGE : PROPOSITION DE COLLECTE

ENLEVEMENT

Prêt gratuitement un conteneur (sous contrat), adapté à vos besoins et **collecte, gratuitement**, à votre rythme. En fin de période, un bon d'enlèvement peut vous être remis pour justifier l'élimination de vos déchets.

DEMANTELEMENT

Séparation manuelle des composants et classement en fonction de leur processus de recyclage.

CONDITIONNEMENT

Chaque élément constituant un d3e étant bien particulier, il nécessite une grande capacité de stockage et une connaissance accrue des différentes destinations de traitement. En effet, pour réduire toujours plus notre impact sur l'environnement, nous nous imposons, entre autres, des expéditions groupées par camions, sans voyage à demi-charge...

Tous les efforts, même les moindres, contribuent à atteindre nos objectifs : Supprimer les décharges sauvages de d3e et retirer ces déchets de nos ordures ménagères, qui même enfouies, continuent de polluer pendant des centaines d'années...

QUELS DECHETS ? Piles, batteries, cartouches, Toute ferrailles et tous métaux non ferreux. Câbles électriques et informatiques, tout élément possédant un circuit imprimé, CD, DVD

Renseignement à la mairie ou aux 06 89 27 56 27 / 07 86 90 58 97



CALITOM : ORDURES MENAGERES

SACS JAUNES : Quelques astuces pour se rendre le tri plus facile :

- pas besoin de laver les emballages : videz simplement le contenu et raclez si nécessaire.
- laissez les bouchons vissés sur les bouteilles en plastique : de cette façon, ils pourront être recyclés !
- ne déchirez pas les papiers : les déchets de moins de 6 cm ne peuvent pas être recyclés !
- les bouteilles d'huile aussi se recyclent : pensez à les mettre dans le sac jaune.

Alors, ensemble recyclons plus ! Chaque charentais trie 64 kg par an dans son sac jaune. Avec les nouvelles consignes, ce sont 4 à 6kg de plus par habitant qui peuvent trouver une seconde vie.

Plus d'information sur trionsplusfort16.fr

CALENDRIER :

Le calendrier des collectes est disponible sur le site de calitom : www.calitom.fr

DECHETTERIE :

La déchetterie de Confolens vous accueille du lundi au samedi aux horaires suivants : 9h-12h et 14h-18h

FEUX DE PLEIN AIR :

Depuis juillet 2015, la réglementation concernant les feux a changé. Seuls les agriculteurs sont autorisés à les utiliser et selon certaines conditions. Renseignements plus précis à la mairie ou sur le site de Préfecture.



Sacs, sachets, film en plastique



Bouteilles, flacons, bidons en plastique



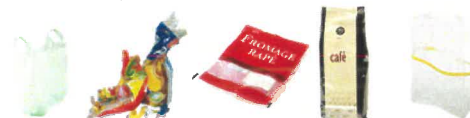
Briques, cartonnettes,



Barquettes en plastique ou en polystyrène



Pots, boîtes, tubes en plastique ou en polystyrène





LES GITES ET CHAMBRES D'HOTES

LES PICARDIES - *Emily et Martin DE RUSSETT*

Nichée dans un jardin de plus de 8 000 m², la maison d'hôtes occupe une maison de campagne du XVe siècle dont le charme d'antan a été précieusement conservé : parquets anciens, cheminée, poutres en bois, vieilles pierres **Quatre chambres d'hôtes** sont à votre disposition.

Vous pourrez également profiter des extérieurs accueillants : terrasse, point d'eau, jardin, tennis de table, pétanque... et très bientôt une piscine.

Tous les matins, un petit-déjeuner continental est servi, il est également possible de le déguster dans le confort de votre chambre.
Sur demande, ils peuvent vous préparer le dîner ou des paniers-repas.

Particularités : Téléphone, WiFi, Non fumeur, Bar

Discrets mais très attentionnés, ils sont à votre service pour vous rendre le séjour le plus agréable possible.

Les avis des clients sont unanimes : *Excellent, à ne pas manquer !!*

Contactez-les au **05 45 30 16 80**.



RTE DE CONFOLENS - *Ana-Luisa et Timothy SCRUTTON*



Situés non loin du centre-bourg, de ses commerces (épicerie, boucherie, agence postale, restaurant...) et de son patrimoine (abbaye, maisons anciennes...), **deux gites**, restaurés avec goût dans des bâtiments anciens, sont à votre disposition :

« **PETIT GITE** » : 54 m²

1 chambre avec lit double, cuisine équipée, salle de bain avec WC, terrasse privée, barbecue et jardin

« **GITE DU JARDIN** » : 150 m²

2 chambres avec lit double, cuisine séparée et équipée, salle de bain, WC, lave-linge, terrasse privée, barbecue et jardin.

Particularités : Jardin, Non fumeur, Animaux autorisés après accord des propriétaires.

Contactez-les au **05 45 30 11 94** ou **06 31 02 96 66**.

LE MOULIN DE DOUZY - *Didier et Anne LEGEIN*



Au cœur d'un site naturel remarquable, à proximité d'un ancien moulin et d'une petite rivière, vous trouverez un lieu verdoyant et calme où tout est fait pour passer d'agréables moments.

Chambres d'hôtes :

3 chambres doubles et une chambre familiale (lit double et lit superposés), toutes sont avec salle de bain privative.

Gîte :

Le gîte, d'une capacité de 12 personnes, est totalement équipé.

Services :

Repas possibles sur demande (Pour 2 : apéritif, entrée, plat, dessert, 1/2l de vin)

Piscine : 12 x 6 m, sécurisée par une clôture.

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement au

05 45 84 20 50

06 38 60 02 05

ou

legeinquinet@gmail.com



SITE : www.moulinedouzy.eu

DOUZY - *Linda HUDSON*

Calme et indépendante, cette maison de vacances de deux chambres a été construite dans une ancienne grange. Elle est idéale pour ceux qui aiment la vie dans un cadre champêtre et authentique.

Le gîte dispose d'une cuisine indépendante et d'une terrasse avec barbecue. Il n'y a pas d'autres gîtes sur cette propriété et la piscine extérieure chauffée est partagée avec les propriétaires qui habitent dans la ferme à part. Le gîte bénéficie d'une vue large sur le jardin, les champs et les bois.

Equipement:

Micro-ondes, Four, Réfrigérateur, Congélateur, Aspirateur, Fer à repasser, Lit bébé, Chaine Hi-Fi, Télévision Câble / Satellite, Lecteur DVD, Radio, 2 lits doubles

Services:

Accueil nuit, Animaux non acceptés, Documentation Touristique, Draps et linges compris, Ménage en fin de séjour

Contactez-les au **05 45 31 09 53** ou **linda.swimming@hotmail.com**

Site internet : **<http://douzy-gite.fr>**





MAIRIE

Adr : 11, rue de la Mairie 16420 LESTERPS
Contact : 05.45.71.02.92 ou mairie.lesterps@wanadoo.fr

HORAIRES :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : Fermé au public
Samedi : 9h00 à 12h00
Permanence élus : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 par le Maire ou l'un de ses adjoints
+ Mme WAPELHORST peut également apporter son aide à toutes les personnes de langue anglaise (sur RDV)

DIFFERENTS TARIFS MUNICIPAUX :

SERVICES :

Photocopie N&B : Format A4 (jusqu'à 10 feuilles) : 0.25 €
Format A4 (plus de 10 feuilles) : 0.20 €
Format A3 : 0.35 €
Photocopie couleur : Format A4 : 0,40 € - Format A3 : 0,50 €
Plastification document : Format A4 : 0,32 € - Format A3 : 0,56 €
Pharmacie : Transport de vos médicaments 3.50€
Raticide : 4 sachets gratuits par an par foyer puis 3,00 € le sachet supplémentaire
Fourniture et pose de tubes alvéolés (entrée de champ) : 18 € le mètre linéaire
Sac Jaune : à disposition des habitants

ECOLE :

Transports et garderie scolaires gratuits
Repas cantine : Enfants : 2.00 € - Employés : 3.00 € - Enseignants : 4.00 € (*plateau*)

CIMETIERE :

Concession de terrain (le m²) : 17 € - **Case columbarium** (50 ans) : 700 € - **Cave urne** (50 ans) : 400 €
Caveau communal : les 15 premiers jours : Gratuit
le mois suivant : 16,00 €
les 2 mois suivants : 23,00 €

LOCATION :

Grande salle :	Associations communales :	<i>Gratuit</i>
	Association hors commune :	120,00€
	Personne de la commune :	130,00€
	Personne hors commune :	190,00€
	Vaisselle :	30,00€
Salle de l'abbaye :	Associations communales :	<i>Gratuit</i>
	Associations hors commune :	70,00€
	Personne de la commune :	60,00€
	Personnes hors commune :	80,00€
	Vaisselle :	30,00€
Chauffage :	20,00€	

+ Caution de base : 150,00€ + caution « ménage » : 50,00€

DIVERS :

Colis de Noël : Les colis sont attribués aux personnes ayant 82 ans au 31 décembre de l'année en cours et habitant à Lesterps en résidence principale.

Repas du 14 juillet : Un repas est offert par la commune aux personnes ayant 62 ans au 31 décembre de l'année en cours et habitant sur la commune en résidence principale.

Pour ces deux prestations, les bénéficiaires potentiels sont priés de se faire connaître à la mairie.



ASSAINISSEMENT:

Assainissement collectif / Tout-à-l'égout (Redevance 2016):

Pour plus d'équité et de facilité de paiement pour les usagers, la facturation sera faite en deux fois au cours de l'année (Juin et décembre).

De plus, depuis plus de 20 ans, les tarifs pour l'assainissement collectif n'ont pas été augmentés et sont à ce jour très inférieurs à ceux appliqués dans les communes voisines. Aussi, au fil des années et de la baisse de population, le budget assainissement de notre commune n'est plus à l'équilibre en section de fonctionnement, nous sommes donc obligés de modifier à partir du 01/01/2016 ces tarifs de façon toutefois raisonnable :

	Anciens tarifs depuis 1994	Tarifs au 01/01/2016	Tarif minimum communes du territoire	Tarif maximum communes du territoire
Abonnement	23 €	36 €	60 €	224.70 €
Consommation	0.55 €	0.59 €	0.79 €	1.78 €

Il faut également savoir qu'en 2020 au plus tard le service deviendra intercommunal et que les tarifs seront harmonisés au niveau de la communauté de communes.

Assainissement non collectif :

En 2014 et comme le prévoit la Loi, les propriétaires de notre commune ont vu leur système d'assainissement contrôlé par le service SPANC de la Communauté de Communes du Confolentais.

Pour ceux dont le dispositif est non-conforme, il existe des aides à la réhabilitation.

Pour plus de renseignement veuillez contacter ou prendre rendez vous avec le SPANC de la Communauté de Communes du Confolentais au 05.45.84.14.08.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Adr : 25, rue de l'Abbatiale 16420 LESTERPS Tél. : 05.45.30.35.78

HORAIRES :

Lundi au samedi : de 9h15 à 12h15

DIFFERENTS SERVICES :

SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres postes à usage courant,
- Vente d'enveloppes pré-timbrées,
- Emballages XS, S, M, L et XL,
- Dépôt des colis France et international y compris recommandés,
- Retrait des lettres et colis en instance,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier,

SERVICES FINANCIERS :

- Retrait et versement d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7j,
- Retrait et versement d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 € par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées aux CCP
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 €

NOUVEAUX SERVICES :

La poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence.

Vous pouvez :

- vous informer sur un produit ou un service de la Poste et l'acheter en ligne,
- consulter et gérer vos comptes et prendre un rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale,
- gérer votre offre la Poste Mobile (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Faire vos démarches administratives sur la Caf.fr et votre caisse d'assurance maladie, consulter le cadastre, accéder à toutes les Mairies de France...

N'hésitez pas à demander de l'aide à notre agent.



Daniel CHANSIGAUD

Électricité - Ménager - Dépannage
Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage
16420 ST-CHRISTOPHE
05 45 71 08 16

Atelier Vignaud

MÉNAGERS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1870



Le Miroir 16500 ESSE
Tél : 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 57
Fax : 05 45 84 15 57
Email : ateliervignaud@wanadoo.fr

Capital: 8000 €
N° SIRET: 442 142 282 00017
Cofc d'activité: 4332 A
N° INSEE: FR 21 442842 282
Banque Populaire Orléans
13607 00003 14 20157337773

MÉNAGERS
BOIS, ALU, PVC
CHAUFFAGE,
COUVERTURE,
ESCALIERE

Location de Tivolis

Tables-Chaises

WC

Planchers

Podiums

MATHIEU SAVY

16420 LESTERPS
TÉL: 06 13 72 87 41

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPOT DE PAIN

Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvr. tous les jours de 8h30 à 19h30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16



Nicolas BOUTRIK

23 rue du Maquis Foch
CONFOLENS
05 45 84 00 76
N° Orias 07007524 (www.orias.fr)

TOUTES ASSURANCES - Particuliers et Professionnels

Dominique BOULANGER

dominique.boulanger65@sfr.fr



Peinture - Décoration
Ravalement de Façades
Plaques de plâtre

10, rte de CONFOLENS
16500 ESSE

06 25 09 13 17

SARL DUMAS DELAGE

Maçons de Père en fils à Lesterps
depuis 1924
Maçonnerie
Couverture
Funéraire
Terrassement
Cloison sèche

Tel: 05/458/85/33/77
dumasdelage@bati16.com
16420 LESTERPS



AUTOCARS

Polytours

S.A.R.L. GERON

Tél: 06 11 11 24 77
Fax: 05 45 85 38 55

Siège social:
Z.I. La Croix St-Georges
16400 CONFOLENS

Établissement secondaire:
Aéroport de Bellegarde
87100 LIMOGES

VALTRA

Concessionnaire



Vente et Réparation neuf et occasion
SAV - Magasin Libre Service
Financement à la carte

SARL ETS GODINEAU

21, Route de St Christophe
16420 LESTERPS

joseph.godineau@wanadoo.fr

Tél. 05 45 71 08 22
Fax 05 45 71 00 82



Agence de CONFOLENS

Adr: 4, rue Emile ROUX 16500 CONFOLENS

Tel: 05 45 84 18 19



VIGNAUD ELECTRICITE

Journard

16420 St Christophe

TEL 05 45 71 54 58
PORT. 06 07 69 39 26



LA BIOSTHETIQUE PARIS

SOULAT Séverine
16500 ESSE

*Diagnostic cuir chevelu
*Soins
*Make-up
Tél: 05 45 71 73 85

EIRL MÈNÉTRIER.A

MAÇON DU BÂTI ANCIEN

* Petits travaux, de maçonnerie
* Construction, rénovation four à pains
* Maçonneries pierres
* Enduits à la chaux ...

Saint-Quentin 16420 LESTERPS

Tél: 05 45 71 52 58

S.F.B.

Gérard HUET

Bois Énergie
Exploitation Forestière
Scierie
Piquets

NRF: 353 870 322 00016

Courrières 16220 MONTBRON

Tél: 05 45 70 76 63

Fax: 05 45 70 73 41

E-mail: huet.sfb@wanadoo.fr



café-restaurant

"les tilleuls"

5 place des tilleuls

16420 LESTERPS

tel: 05-45-30-21-81

tel/fax: 05-45-30-05-30

http://www.les tilleuls16.wix.com/restaurant

Mathieu Soupizet



Restauration de Meubles
Antiquités
Coutellerie

14, rue du soleil - 16500 Confolens
05 45 85 91 12 - 06 37 34 66 40

MATÉRIAUX Yves RAMA

Magasin et Exposition



Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35



GARAGE TRAUMAT MARC

Tôlerie Carrosserie Peinture Mécanique auto Dépannage

Route de Confolens 16420 LESTERPS
Tél. 05 45 71 01 40
Fax 05 45 71 00 70

Boucherie Charcuterie

Simon TORRES

Viandes de 1^{er} choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88

Ent CARHART Daniel

Aménagements extérieurs

Dispositifs assainissement

Tel: 05 45 71 04 62